



Extrait du Vivre en Comminges

<http://www.vivreincomminges.org/Carriere-de-Montmaurin-un-rapport.html>

# Carrière de Montmaurin ; un rapport décisif ?

- Alertes en Comminges - Projet de carrière de Montmaurin -

Date de mise en ligne : mardi 1er novembre 2011

---

Copyright © Vivre en Comminges - Tous droits réservés

---

LA GAZETTE DU COMMINGES n°200 - 12 octobre 2011.

Montmaurin Les fouilles de trop pour le projet de carrière ?

## Carrière de Montmaurin ; un rapport décisif ?

**Suite à un rapport, les représentants de l'Etat demandent à l'exploitant de la carrière de financer des recherches archéologiques « significatives » avant de pouvoir utiliser le site. Un tournant, qui pourrait pousser l'exploitant à abandonner le projet ?**

Cela aurait pu être la dernière étape avant l'exploitation de la carrière de Montmaurin, il pourrait s'agir en fait de son arrêt de mort. Avant la réexploitation de la carrière Dufaut à Montmaurin, un diagnostic archéologique avait été prescrit. Ce diagnostic, réalisé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives de 210 pages, est précis, détaillé. Il montre l'intérêt de ce site.



Michel Vaginay, conservateur régional de l'archéologie à la direction régionale des affaires culturelles, à qui ce rapport a été remis, détaille : « Suite à l'analyse de ce rapport, nous, les services de l'Etat, avons prescrit une fouille archéologique préventive. Autrement dit, l'aménageur ne pourra pas commencer à exploiter la carrière avant d'avoir réalisé des fouilles archéologiques. C'est à lui de les financer. Dans le cas de cette carrière de Montmaurin, nous avons prescrit une opération significative de fouilles. » Une opération qui pourrait prendre plusieurs mois et s'avérer coûteuse. Et le représentant de l'Etat d'avouer : « Suite à ce rapport, je n'ai eu aucun retour » de l'exploitant.

C'est l'entreprise Dragage Garonnais, une des « branches » de l'entreprise Giuliani de Valentine, qui avait ce projet de relancer la carrière Dufaut. Contacté

à plusieurs reprises par la Gazette du Comminges, Pascal Giuliani n'a pas souhaité répondre à nos sollicitations. Egalement contacté, le maire Daniel Gaspin, favorable au projet, n'a « plus rien à déclarer concernant la carrière ».

Ce rapport pourrait en tous cas marquer un tournant dans cette affaire qui agite la commune depuis plusieurs années. La Municipalité, favorable à ce projet, mettait en avant que cette activité économique rapporterait 12.5 % de budget supplémentaire à la commune, ajoutant que ce site était isolé et n'avait que peu d'intérêt archéologique. Par ailleurs, la commune a une histoire, les carrières y ont été nombreuses. Ce projet prévoyait d'extraire 150.000 à 200.000 tonnes de calcaire par an.

### « Unique au monde »

Les opposants se sont fortement mobilisés depuis la naissance de ce projet. L'un des arguments est que le site se trouve à proximité d'une ZNIEFF, une zone naturelle d'intérêt écologique. L'autre argument fort des opposants reposait justement sur l'importance archéologique du site. Les associations « Adaq-Vie Save Gesse » et « Entre Save et Seygouade » avaient d'ailleurs notamment obtenu le soutien d'universitaires et d'Yves Coppens, le plus grand paléontologue français. Une étude récente, menée notamment par Isaure Gratacos, montre que la vallée Se la Save et de la Seygouade a conservé « toutes les étapes de l'Histoire de l'Humanité depuis 300.000 ans ». Lors d'une visite du site, en mars dernier, et dans une étude publiée dans la Revue des Etudes du Comminges, la professeur d'Histoire expliquait : « Toutes les étapes sont rassemblées ici, depuis le moment où un être qui se tenait debout sur ses pattes de derrière a commencé à tailler quelques cailloux. C'est ce que nous avons découvert avec Georges Jauzion, ancien président de la fédération française

de spéléologie, avec qui nous faisons l'inventaire des cavités de la vallée. Cela en fait un lieu unique au monde » A la suite de cette étude, une délégation composée notamment d'Isaure Gratacos, de l'historien René Souriac ou encore dubilogiste Marcel Delpoux était reçue par le sous-Préfet Bernard Bahut. Celui-ci a fait remonté les informations à la Préfecture, qui a donc ordonné ce diagnostic archéologique. Sans revenir sur l'arrêté préfectoral autorisant cette exploitation pris en avril 2009, les services de l'Etat donnent incontestablement un sérieux coup d'arrêt à ce projet.

**Christophe Zoia**

*Post-scriptum :*

LA GAZETTE DU COMMINGES n°200 - 12 octobre 2011.